

Système de lutte antiparasitaire pour les concombres, les oignons et les choux en juin

Автор(и): Растителна защита
Дата: 25.06.2021 Брой: 6/2021



Concombres

Ravageur – Mildiou du concombre Peronospora cubensis

Dégâts

Les premiers symptômes apparaissent sur les feuilles les plus basses. Sur la face supérieure des feuilles, on observe des taches jaunâtres de taille variable. Sur la face inférieure, les taches sont recouvertes d'un feutrage clairsemé de couleur violet-gris.

Lutte

Les parcelles doivent être inspectées régulièrement, en particulier celles situées dans des zones basses et mal ventilées et celles à proximité des rivières. Dès les premiers symptômes, traiter avec des fongicides systémiques à intervalles de 7 jours.

Ravageur – Oïdium du concombre Sphaerotheca fuliginea

Dégâts

De petites taches rondes recouvertes d'un feutrage blanc poudreux apparaissent sur les feuilles. Dans certains cas, les taches peuvent se trouver sur la face supérieure, et dans d'autres cas sur la face inférieure des feuilles.

Lutte

Dès l'apparition des symptômes, des traitements doivent être effectués à intervalles de 12 jours jusqu'à ce que le développement de la maladie soit limité, en utilisant l'un des fongicides homologués.

Ravageur – Tache angulaire (Bactériose) Pseudomonas syringae pv. lacrymans

Dégâts

Des taches angulaires huileuses se développent sur les feuilles, délimitées par les nervures. Par forte humidité, les taches sur la face inférieure des feuilles sont couvertes de gouttelettes troubles et jaunâtres d'exsudat bactérien.

Lutte

Surveiller l'apparition de la maladie, surtout après de fortes pluies accompagnées de vent ou après de la grêle. Dès constatation des premières apparitions, traiter avec des produits de protection des plantes de contact.

Oignon

Ravageur – Mouche mineuse du poireau Napomyza gymnostoma

Dégâts

Les dégâts sont causés par les larves nouvellement écloses. Elles se nourrissent du parenchyme sans affecter l'épiderme. Les mines formées sont presque rectilignes, dirigées vers la base des plantes. Chez le poireau, les larves pénètrent dans les gaines foliaires internes des tiges.

Lutte

En juin, un vol massif des mouches de la deuxième génération du ravageur est attendu. Pour prévenir l'infestation de la parcelle, les plants doivent être traités une semaine avant le repiquage, et en conditions de plein champ – 10 à 12 jours après le repiquage.

Ravageur – Mildiou *Peronospora destructor*

Dégâts

En présence de précipitations localisées et dans les zones enherbées où l'humidité persiste plus longtemps, le risque de manifestation de la maladie persiste.

Lutte

En présence de plantes malades, il convient d'utiliser des produits de protection des plantes homologués à action systémique.

Chou

Ravageur – Pucerons *fam. Aphididae*

Dégâts

Les pucerons sucent la sève des feuilles et des parties apicales des plantes. Celles-ci se décolorent, s'enroulent et accusent un retard de développement. Le chou dont les jeunes feuilles sont gravement endommagées ne forme pas de pomme.

Lutte

Avant le repiquage du chou, les adventices crucifères doivent être détruites. Le traitement doit être effectué au **seuil de nuisibilité économique** : 5% de plantes infestées pour le chou de mi-saison ;

Ravageur – Altises du chou *Phyllotreta* sp.

Dégâts

En cas de forte infestation, les feuilles sont sévèrement perforées, blanchissent et se dessèchent. Par temps ensoleillé et chaud, les dégâts sont importants.

Lutte

Un traitement doit être entrepris pendant la période de végétation au **seuil de nuisibilité économique : 10%** de surface foliaire détruite.

Ravageur – Noctuelle du chou *Mamestra brassicae*

Dégâts

Dans un premier temps, les chenilles se nourrissent sur la face inférieure des feuilles, en les rongant. Plus tard, elles forent des galeries dans les pommes de chou et les remplissent d'excréments. Dans le chou-fleur, elles rongent l'inflorescence.

Lutte

Le traitement chimique doit être effectué aux seuils de nuisibilité économique suivants : -

- 12–15 chenilles pour 100 plantes dans le chou de mi-saison ;
- 5 chenilles pour 100 plantes dans le chou-fleur ;

Lors du traitement des cultures d'alliacées et de brassicacées, un adjuvant doit être ajouté !